

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Ce bulletin d'août annonce à sa manière la rentrée.

Nous y abordons notamment les dernières réalisations à l'école Arc-en-ciel, dans le souci de toujours améliorer les conditions d'accueil des enfants et du personnel en fonction ; la modernisation programmée de l'éclairage public communal avec le passage à l'éclairage LED.

Au camping, la saison se termine sur la base d'un bon taux de fréquentation : les conditions atmosphériques ont été un précieux allié. Par ailleurs, à noter le classement en Excellente qualité des eaux de baignade de notre plage durant toute cette saison estivale. Au camping municipal, cette saison a connu son lot de péripéties techniques (électricité, eau, poubelles, ...) et l'incivilité remarquée de certains campeurs qui a nécessité l'intervention de la gendarmerie.

Cette incivilité est également caractérisée au cœur du village où des dégradations sont régulièrement observées au terrain de football : bruits nocturnes, déplacements avec engins motorisés sur la pelouse..... Là aussi, la gendarmerie a été avisée de ces faits.

Nous réitérons notre message de précaution en lien avec des cambriolages survenus récemment sur le territoire communal. Ces faits se sont déroulés en plein jour. Aussi, nous vous recommandons tout particulièrement de bien vérifier, lors de vos absences mêmes ponctuelles, la fermeture des portes d'accès à votre habitation ainsi que des fenêtres ; et ce sur l'ensemble des façades. La vigilance est également de mise face aux situations de démarchage.

Nous vous invitons à en parler autour de vous (familles, voisins) et à sensibiliser les personnes réputées vulnérables.

Dans cette édition, une information synthétique figure quant aux fêtes du patrimoine en préparation. Pour cette édition 2022, deux thématiques ont été retenues : **le samedi 17 septembre : Le Marais « dans tous ses états »** et **le dimanche 18 septembre : l'église Sainte Marie-Madeleine** avec entre autres les deux cents ans de ses cloches « Magdeleine et Vallerye. Une belle occasion de renouer avec le patrimoine communal !

Evoquer la rentrée, c'est aussi vous informer qu'Alain HAMIOT a fait valoir son départ à la retraite à la mi-juillet, après avoir totalisé près de 25 ans en qualité d'agent technique auprès de la commune.

Pour Véronique QUESNEL, la date de son départ est fixée en cette fin du mois d'août, après avoir totalisé 20.5 ans comme agent d'entretien des locaux.

Au travers de ces lignes, nous saluons leur engagement au long de ce parcours professionnel à la commune.

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 25 août 2022.

Au chapitre des dernières réalisations : à l'école Arc-en-ciel.

De récents travaux menés à l'école ont vu le remplacement de 2 fenêtres (bureau directrice, espace cuisine) d'une porte de service et l'adaptation de volets (au nombre de 14) sur les fenêtres de la façade extérieure. Ces volets desservent notamment l'espace dortoir de la maternelle : voilà de quoi améliorer le confort et les conditions d'accueil de nos chers bambins

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise CRUSEL. Ils ont bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental de la Somme au titre d'un dossier déposé dans le cadre de la dotation des communes de – 1000 habitants.

Avant :



Après :



Le remplacement de la porte d'accès à la chaufferie viendra compléter cette tranche de travaux.

La municipalité a fixé dans ses priorités pour l'école le remplacement des 3 tableaux blancs interactifs, de revisiter en profondeur l'installation d'internet et d'installer la fibre. Un dossier a été déposé à cet effet en fin d'année 2021 auprès des services de l'Etat dans le cadre de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR). La réponse fournie par la Préfecture nous informe que notre demande n'a pu être retenue compte-tenu « du grand nombre de dossiers présentés par les collectivités et du montant alloué pour l'arrondissement d'Abbeville ».

Notre demande reste néanmoins valable sur deux exercices budgétaires puisqu'elle fait figure de première demande et pourra être ainsi à nouveau présentée sur l'exercice 2023. Néanmoins, l'exécution en cours du budget communal 2022 nous permettra peut-être d'auto-financer une partie de cet investissement (installation internet et la fibre).

Des travaux de voirie Rue Blondin

La portion « en dur » a été revue : décapage, surfaçage, goudronnage et gravillonnage.



Ces travaux ont été pilotés par le SIVOM d'Ault (dont Woignarue est adhérente).

La pose de supports à vélos



LA MODERNISATION DE NOTRE ECLAIRAGE PUBLIC AVEC LE PASSAGE A L'ECLAIRAGE LED

Par délibération en date du 28 mai 2021 le Conseil Municipal a autorisé la signature du devis de la FDE80 (Fédération Départementale d'Énergie de la Somme) et s'est engagé dans la rénovation de l'éclairage public de la Commune permettant ainsi de limiter notre consommation énergétique.

L'opération consistera à remplacer les points lumineux existants, au nombre de 148 par des diodes électroluminescentes (LED) aux puissances adaptées et à la rénovation des armoires de commande au nombre de 13.

La période d'éclairage restera inchangée avec une durée d'abaissement de 6 heures à 50% de la puissance. L'impact sur la consommation d'énergie est évalué à 45 057 kWh/an en moins et la réduction de l'émission des gaz à effet de serre à 3559 kg CO²/an.

Le montant des travaux d'investissement s'élève à environ 145 000 euros HT, aides de la FDE80 déduites, le reste à charge pour la Commune sera d'environ 45 000 euros HT.

Les économies réalisées sur la consommation d'énergie ainsi que sur les coûts de maintenance seront d'environ 10 000 euros/an soit une période de retour sur investissement d'environ 5 ans.

Nous précisons que les travaux devraient être réalisés par l'entreprise spécialisée dès septembre/octobre de cette année (ils étaient normalement programmés pour le 1^{er} semestre 2022).

Commission « Gestion du marais »

La commission du marais s'est réunie le lundi 07 aout 2022 à 18H30 à la salle de la mairie.

Portiques : Les 5 portiques se trouvant à l'entrée des chemins desservant le marais ont tous été rénovés grâce notamment à la présence et l'aide de l'Association Départementale Insertion (ADI Somme). Pour certains il a fallu changer les tubes et les axes fortement abimés par les intempéries. Celui dit de la falaise morte a été remonté sur l'ancien axe d'accès au marais permettant aux agriculteurs de se garer plus facilement lors de l'ouverture et fermeture de celui-ci. Malheureusement, nous constatons toujours quelques incivilités concernant la fermeture de ceux-ci.

Chemins : Cette année, trois chemins ont été aménagés par l'ETA DUMEIGE d'Hocquincourt. Il s'agit du chemin dit « de la chaussée verte » allant du portique jusque-là hutte Ducrocq, celui dit « de la Dune » allant du plan d'eau de pêche jusque le Mont de sable et celui derrière la hutte Devillers. Concernant le chemin « de la Dune », l'ASA (association syndicale des Bas Champs) doit aménager un fossé tout le long du chemin afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Conservatoire du Littoral : Lors de la réfection du chemin de la Dune, R. LECLERCQ et l'employé de l'Entreprise DUMEIGE ont été interpellés par 3 personnes du Conservatoire du Littoral leur interdisant de continuer les travaux sur les chemins du mont de sable c'est-à-dire au-delà presque du blockhaus, considérant que cette partie des terrains communaux a été donnée en gestion à leur organisme et que la réfection de ces chemins risque d'entraîner une destruction de la flore existante sur les bas-côtés. Après renseignements auprès des élus les plus anciens, il s'avère effectivement que cette partie communale avait été donnée en gestion au Conservatoire du Littoral en contrepartie de l'entretien de la digue sur la commune de CAYEUX. Décision par ailleurs qui avait été soumise et délibérée lors d'un Conseil Municipal. Considérant cette mesure fortement tendancieuse, la Commission du marais par le biais de son Président se charge de retrouver cette délibération afin d'obtenir de plus amples informations sur ce sujet et de revoir lors d'une prochaine réunion cette démarche.

Paiement titre de hutte : une demande auprès de la mairie a été faite par un adjudicataire concernant le paiement d'une location d'une hutte communale. Celui-ci ne trouvant pas de locataires pour deux nuits dans la semaine, il a été demandé la possibilité de déduire ces deux nuits du paiement annuel.

La Commission du marais jugeant :

- que cette hutte a été adjudgée lors du deuxième tour des adjudications laissant la possibilité à des personnes extérieures de la hutter et donc de trouver plus facilement des chasseurs ;
- que cette demande pourrait faire « boules de neige » vis-à-vis des autres adjudicataires ;
- que l'adjudicataire s'est engagé pour une durée de neuf ans ;

Décide donc de ne pas accorder cette demande et fera part à Mme le maire de cette décision.

Dernière minute : une solution a été trouvée par les adjudicataires.

Membres composant la Commission : Christophe DEVILLERS informe la commission qu'il s'est rendu courant le mois de juin aux assemblées générales des associations exerçant entre autres sur la commune de Woignarue (celle du Domaine Public Maritime et celle de la Sauvegarde Des Zones Humides Chassées). Lors de ces réunions, il s'en résulte qu'il y a beaucoup de discussions concernant le marais et ses problématiques. Bien que les informations sur divers sujets aient été divulguées à l'assemblée, beaucoup d'interrogations personnelles sur le fait que les utilisateurs de notre marais ne sachent pas le travail effectué par la mairie et la Commission du marais de notre commune. De ce fait, une proposition d'intégrer les Présidents de ces deux associations a été faite à la Commission.

Après plusieurs échanges, les membres de la commission donnent la possibilité à Ch. DEVILLERS de prendre contact avec les Présidents afin d'effectuer cette proposition.

Ouverture gibier d'eau 2022 : Dans le dernier bulletin municipal de juillet, plusieurs informations ont été transmises concernant la pratique et l'ouverture du gibier d'eau. Les informations habituelles ont été renouvelées mais également l'avenant sur la charte des adjudications de hutte et surtout la déclaration obligatoire d'appelants pour le transport et l'utilisation suite à l'épidémie de grippe aviaire. Il est rappelé que de l'ouverture du gibier d'eau jusque l'ouverture en plaine, le tir ne peut se faire que sur les lacs, étangs et plans d'eau non asséchés : situation qui peut être difficile en cette période au vu de la sécheresse et le niveau des nappes d'eau très bas.

Pour la commission : Christophe DEVILLERS

La vie des associations

La brocante de l'amicale des sapeurs-pompiers du dimanche 7 août



Une première réussie pour l'amicale des sapeurs-pompiers avec environ 25 exposants et un flux régulier de visiteurs durant toute la journée.

L'association remercie également les habitants de notre commune d'avoir pris part à cette réussite, sans oublier la présence d'une météo très favorable !

Le rendez-vous est pris pour l'an prochain

Des nouveautés à cette rentrée

Au club de Yoga

Yoga Attitude fait sa rentrée le lundi 5 septembre !

Suite à une mobilité professionnelle, Emilie Gignon est remplacée par Brigitte Anquier qui enseigne le Yoga et le Reiki avec passion depuis une vingtaine d'années.

Rendez-vous les lundis de 18H30 à 19h45 à la salle des fêtes de Woignarue.

Premier cours gratuit. N'oubliez pas votre tapis, un coussin et une couverture !



Pour plus de précisions (déroulement des cours, inscriptions et tarifs), n'hésitez pas à contacter

Emilie au 06 25 70 88 90.

Au plaisir de partager ces instants de bien être avec vous, La Présidente, Véronique Quesnel

AU COW FOOTBALL

Rencontre avec Lucas LECLERCQ, le nouveau Président du CLUB OMNISPORTS DE WOIGNARUE (COW) Section FOOTBALL

"passation" entre Anthony AIGNERELLE (à droite) et Lucas LECLERCQ (à gauche) !



Bonjour Lucas, pourriez-vous vous présenter ?

J'assume la fonction de président au sein du COW Football depuis le 15 juin 2022, suite à l'assemblée générale. Ainsi je succède à Anthony AIGNERELLE qui l'exerçait depuis 2018. Anthony reste au club en qualité de joueur.

J'ai 21 ans. J'entame ma 5^{ème} saison au club. Parallèlement je possède toujours une licence de joueur.

Et pour la composition du bureau ? :

Le bureau se compose comme suit :

Président	: Lucas LECLERCQ	Vice-Président	: Maxime FOURDRIN
Secrétaire	: Damien LECLERCQ	Secrétaire adjoint	: Quentin COUILLET
Trésorier	: Lucie DUBUS	Trésorier adjoint	: Thibault COBERT

Quel a été le bilan sportif de la saison 2021-2022 ?

La saison 2021-2022 a vu le maintien de l'équipe séniors A en 3^{ème} division de district (Départemental 3). Le parcours de l'équipe B a été couronné de succès puisqu'elle a validé son accession à la division supérieure (passage de la D6 à D5).

Comment s'organise cette saison sportive 2022-2023 ?

Nous comptons 35 licenciés répartis dans les deux équipes séniors. Dans le détail, nous comptons 8 arrivées pour 1 départ et 6 arrêts.

A cela il convient d'ajouter 6 dirigeants, 2 arbitres officiels et 1 auxiliaire.

Quels sont les objectifs sportifs de cette nouvelle saison ?

Avec l'équipe A, nous ambitionnons de jouer le haut de tableau dans un groupe relevé avec plusieurs derbys en perspective, pour ne citer que Friville-Escarbotin 2 – Mers – St Valery 2.

Quant à l'équipe B, elle jouera le milieu de tableau dans son groupe de 5^{ème} division de district (Groupe B).

Ensuite, chaque équipe essaiera de tirer son épingle du jeu dans les diverses coupes.

Et pour le top départ officiel de la saison 2022-2023 ?

Actuellement, nous sommes au stade des matchs amicaux.

Un premier rendez-vous sportif est fixé le dimanche 28 août, avec le 1^{er} tour de la coupe de France : l'équipe A se déplacera à Quesnoy-Le-Montant ; équipe qui évolue en cinquième division.

En fait, le championnat reprendra le 18 septembre, avec la réception de Mers pour l'équipe A et le déplacement à Quend pour la réserve.

J'ai noté un nouvel entraîneur ?

Oui, les entraînements sont assurés par Thomas (LECLERCQ), mon frère. Il est entraîneur-joueur des séniors A. Hervé SIMON assure l'encadrement de l'équipe B.

Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis, au stade municipal, de 19 h à 21 h.

Outre les deux équipes seniors, y'a-t-il une ou des équipe(s) de jeunes ? En partenariat avec d'autres clubs ?

Il n'y a pas d'équipes de jeunes inscrites sous nos couleurs mais une entente est réalisée avec le club de Béthencourt-sur-Mer.

Et pour conclure ici

Je précise que les personnes qui souhaitent intégrer le club sont les bienvenues. Nous sommes toujours à la recherche de joueurs, dirigeants ou éducateurs. Pour tous renseignements vous pouvez me contacter : **Lucas LECLERCQ : 07 70 48 14 58 ou Maxime FOURDRIN : 06 06 48 94 78.**

Je profite de cette occasion pour remercier la municipalité pour l'aide financière apportée, les supporters pour leur fidélité, les habitants pour leur participation aux activités proposées, les joueurs et tous les membres du club pour leur dévouement et leur engagement sportif.

Je remercie naturellement tous nos sponsors : SARL CRUSEL, SARL COBERT, Bricomarché Etalondes, DECAYEUX STI, Armurerie DUBUC et CMS (Composites Machines Systèmes).

Le saviez-vous ? Une habitante de Woignarue récemment sacrée championne de France de tir à l'arc UFOLEP



Rencontre avec Pascale MORELLE

Pascale MORELLE a obtenu la médaille d'Or au championnat de France UFOLEP (union française des œuvres laïques d'éducation physique) qui s'est déroulé à Pont-Rémy le 5 juin 2022 *, dans la catégorie vétérans femme, distances extérieures 40 et 30 mètres.

Dans le détail, la compétition réunissait 9 archères sélectionnées dans cette discipline et la meilleure des meilleures fut donc Pascale Morelle, sacrée championne de France !

* A noter que les éditions 2020 et 2021 ont dû être annulées en raison du Covid19.



Pouvez-vous nous décrire les épreuves ?

Le classement s'effectue sur une première série de 10 volées de 3 flèches à 40 mètres puis une deuxième série de 10 volées de 3 flèches à 30 mètres.

La compétition se déroule sur une durée d'environ 4 heures.

Déjà de nombreuses participations aux championnats de France

Avant cette consécration, Pascale Morelle avait obtenu la médaille de Bronze en 2009 ; la médaille d'argent en 2013.

À quelle occasion avez-vous découvert le tir à l'arc ?

Je pratique le tir à l'arc depuis une vingtaine d'années : j'ai suivi mon mari ainsi que mes enfants dans cette discipline.

Pourriez-vous nous livrer vos secrets ! ; du moins votre préparation ?

Je m'entraîne au moins une heure par semaine.

Le plus difficile dans la compétition reste la gestion du stress. Le tir à l'arc est un sport de précision et de concentration L'objectif étant d'atteindre à chaque tir le centre de la cible.

En fait, en compétition, il convient de trouver le geste qu'on s'applique à répéter des milliers de fois durant les entraînements.

Le tir à l'arc une histoire de famille chez les Morelle ...

Pascale est licenciée du club des Archers de la côte d'Opale, basé à Mers-Les-Bains. Le club compte 21 licenciés.

Son mari, Didier, le préside depuis 3 ans (en 2019, le club était en sommeil depuis 3 ans). Pascale en est la trésorière et leur fils Sébastien officie en tant que tireur et entraîneur.

A noter que Sébastien a terminé douzième – catégorie séniors - sur 22 inscrits lors de ce championnat de France.

Pour découvrir la pratique du tir à l'arc au club des Archers de la côte d'Opale ?

La championne précise que les séances d'entraînement ont lieu au gymnase Ernest Le Sec de Mers-Les-Bains, tous les samedis de 14h00 à 16h00 pour les débutants et de 14h00 à 17h30 pour les tireurs confirmés. En parallèle, un créneau d'entraînement existe le lundi de 15h00 à 18h00 au château de Chantereine de Criel-sur-Mer.

Le club possède dans ses rangs toutes les compétences pour apporter aux pratiquants les fondamentaux du tir à l'arc ainsi que les réglages des arcs.

Pascale rappelle que le tir à l'arc peut se pratiquer à partir de 7 ans (si la morphologie le permet) jusqu'à 80 ans et même plus ! ; que ce soit pour le loisir, en famille ou en compétition.

Nous souhaitons faire découvrir cette discipline et recherchons avant tout l'ambiance, le partage et la convivialité.

Durant l'initiation, le matériel : arcs et flèches ; pour droitiers et gauchers, est mis à disposition gratuitement. Le coût annuel de la licence s'élève à 50 euros pour les enfants et 70 euros pour les adultes (prêt de matériel compris).

Une opération Portes-Ouvertes est-elle prévue prochainement dans votre club ?

Oui, le club mènera une opération Portes-Ouvertes le samedi 24 septembre.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Didier MORELLE :03 22 30 68 78 ou 06 49 01 29 14 ou par mail à didmorelle@wanadoo.fr.

Et pour conclure ici

En 2023, Pascale remettra son titre en jeu ; nous lui souhaitons la même réussite

Agenda à venir

Samedi 3 Septembre – 14 h 00 : concours de pétanque - stade de Football

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre : les Journées du patrimoine

- **Samedi 17 Septembre** : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h - durée du parcours 1 h 30 à 2 h - se munir de chaussures de marche adaptées
Parking assuré (aux blancarts).

Le Marais d'Hautebut dans tous ses états

Présentation de l'animation :

. Approche historique du marais d'Hautebut et des principaux éléments de contexte (géographique, hydrologique,), faits historiques (dont les inondations) ;

. Parcours initiatique commenté au cœur du marais : la faune, la flore, visite d'une hutte de chasse (hutte Delarue), les ressources actuelles (agriculture, chasse, pêche,) et passées dont l'extraction des galets,

Lieu de rendez-vous de l'animation :

Sur la D 463 - après le giratoire d'Hautebut en direction d'Ault (Parking assuré)

Remarque : possibilité de se rendre directement à la hutte DELARUE.

Tarif de l'animation : Gratuit

Sur réservation : Oui, de préférence - de 15 à 20 personnes par groupe.

Si oui, coordonnées de contact et de réservation :

Mairie de Woignarue : Téléphone : 03 22 30 74 53

Adresse mail : mairiewoignarue@orange.fr

- **Dimanche 18 septembre** : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

L'église Sainte Marie Madeleine et le bicentenaire de ses cloches :

Présentation de l'animation :

Un patrimoine remarquable à (re)découvrir par le biais de son histoire, son architecture, ses cloches MAGDELEINE » et VALLERYE » dont 2022 symbolise les 200 ans ; exposition de photos et de documents, ses vitraux avec l'histoire de la guérison de St Blimont par St Valéry, contée en picard par Jean-Mary THOMAS).

Venez estimer le poids des cloches !

Tarif de l'animation : Gratuit - visite libre

Coordonnées de contact : Monsieur Gérard MAISON - 06 85 87 02 24

+++++

Autres évènements programmés :

Samedi 8 octobre : Opération Brioches – ADAPEI 80

Dimanche 16 octobre : Octobre Rose (précisions à venir sur l'organisation)

Samedi 22 octobre : Concert de l'harmonie municipale en l'église Sainte Marie-Madeleine

Samedi 29 octobre : Couscous du COW FOOTBALL

Samedi 29 octobre : Fête Halloween proposée l'association des Parents d'élèves

Communication de la Communauté de Communes des Villes Sœurs

Ateliers informatiques

Au deuxième semestre, le Réseau des Bibliothèques propose des ateliers informatiques à destination des seniors, pour se familiariser avec l'usage de la tablette, du smartphone et de l'ordinateur.

Ces ateliers sont collectifs et s'adressent aux retraités de plus de 60 ans.

Ils s'organisent en petits groupes d'une dizaine de personnes, sur plusieurs séances hebdomadaires : 10 séances de 2 heures.

Ils seront animés par un formateur agréé de l'association Synapse 3i, organisme d'utilité sociale et solidaire basé à Amiens.



Forfait pour 20 heures de cours :

- **Tarif plein : 50 €**
- **Tarif réduit : 30 €** (Réservé aux habitants de la CCVS à raison d'une session par année civile et par personne)

Les cours auront lieu d'octobre à novembre dans plusieurs bibliothèques du réseau intercommunal. Pour les personnes intéressées, des réunions d'informations sont proposées en bibliothèque les 2 et 8 septembre prochains.

Réunions d'informations en bibliothèque (inscription conseillée, places limitées) :

- Vendredi 2 septembre de 10 h 30 à 12 h : Médiathèque de Gamaches : 03 22 61 30 43
- Vendredi 2 septembre de 13 h 30 à 15 h : Bibliothèque d'Etalondes : 02 35 86 61 08
- Jeudi 8 septembre de 9 h 30 à 11 h : Médiathèque du Tréport : 02 35 86 84 88

Les informations sont également disponibles sur le portail du Réseau : <https://bibliotheques.villes-soeurs.fr/cms/articleview/id/967>

COMMUNE DE WOIGNARUE - MESSAGE VIGILANCE CAMBRIOLAGE

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.
Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à l'article 5 de la Charte d'accueil de la police et la gendarmerie nationale).

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.
Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705
OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08
TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :
SFR : 10 23
ORANGE : 0 800 100 740
BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00
FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

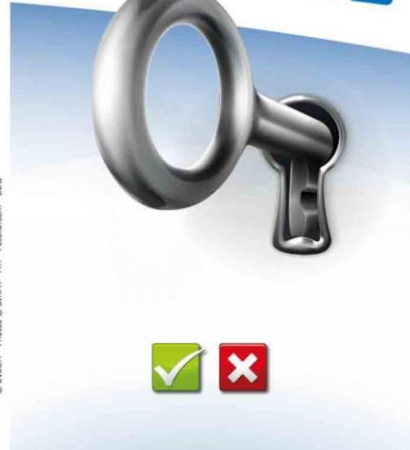
**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr



Contre les **cambriolages**,
ayez les **bons réflexes!**



STATIONNEMENT UNILATERAL ALTERNE DANS LA COMMUNE

Le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue du 1 au 15 du mois et du côté des numéros pairs de la rue du 16 au 31 du mois.

Cette règle est valable sur toute la commune et non pas seulement dans la rue où est apposé le panneau !

1 est un chiffre impair



16 est un chiffre pair

Petit rappel du sens de stationnement dans la commune

STATIONNEMENT UNILATERAL ALTERNE

Le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs de la rue du 1 au 15 du mois,
et du côté des numéros pairs de la rue du 16 au 31 du mois.
valable sur toute la commune et non pas seulement dans la rue du panneau !



À l'État civil 2022

Décès :

Monsieur DOUDOUX Jean-Paul (76 ans)

le 11 août 2022

à Ault

Madame HAMIOT Anita (69 ans)

le 14 août 2022

à Abbeville

Aux familles des défunts, nous présentons nos sincères condoléances.

Ils sont de saison

Le gâteau de courgettes



1 courgette : 1.3 kg

- . Eplucher la courgette, la couper en gros cubes, la faire cuire dans l'eau,
- . L'égoutter et l'écraser
- . Laisser égoutter « une nuit »

Préparation des autres ingrédients :

- 3 œufs entiers
- 2 verres de sucre cristallisé
- 1.5 verres de farine + 1 cuillère à café de levure
- 1 verre de lait
- 90 grammes de beurre fondu
- 1 cuillère à soupe de crème
- 2 sachets de sucre vanillé

Mélanger dans un saladier en intégrant la courgette

Préparer la tourtière : beurrée et farinée.

Cuisson : 1 heure (thermostat 6)

Le gâteau de potiron



500 gr de potiron

6 jaunes d'œufs

5 blancs d'œufs

200 gr de farine

200 g de beurre ramolli

200 gr de sucre

2 cuillères à soupe de rhum

1 pincée de sel

Préparation :

Eplucher le potiron. Couper la chair en cubes. Faire cuire 15 mn env. pour obtenir une purée. Ecraser les avec une fourchette. Laisser cette purée égoutter dans une passoire.

Beurrer un moule à manquer. Parsemer le de sucre et de farine. Enlever l'excédent. Faire fondre le beurre. Mettre la purée dans un saladier, incorporer le beurre à peine tiède, les jaunes d'œufs, le rhum et la farine.

Monter les blancs en neige avec le sel et en fin de parcours, verser doucement le sucre. Incorporer délicatement cette « meringue » à la purée de potiron. Verser dans le moule. Faire cuire 50 mn – 210°.

A déguster accompagné d'une crème anglaise ou d'une glace à la vanille, c'est délicieux !

A noter que du 1^{er} Août au 19 Septembre, le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 8h30 à 12h00

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>